

VILLE DE LANGRES



Extrait du Registre des Arrêtés



LE MAIRE,

AR-HC-2025-78

**DELEGATION TEMPORAIRE DANS LES FONCTIONS D'OFFICIER DE L'ETAT-CIVIL A
UNE CONSEILLERE MUNICIPALE POUR LA CELEBRATION D'UN MARIAGE**

Mariage entre M. Quentin LECONTE et Mme Adeline JAUGEY

Le samedi 12 juillet 2025 à 14 h 15

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-18 et L.2122-32 ;

Vu la Loi n°2019-1461 en date du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

Vu le 2^e alinéa du Chapitre I du titre 1^{er} de l'Instruction générale relative à l'Etat-Civil du 21 septembre 1955 modifiée ;

Vu le procès-verbal des élections municipales en date du 28 juin 2020 ;

Vu les procès-verbaux de l'élection du Maire et des Adjoints en date du 04 juillet 2020,

Vu l'arrêté municipal n°AR-BD-2020-09 en date du 06 juillet 2020 portant délégation de fonctions et de signature à Mme Sylvie SARRACINO, Conseillère Municipale Déléguée,

Considérant l'empêchement du Maire, des Adjoints à la date du 12 juillet 2025,

ARRETE

Article 1^{er} : Mme Sylvie SARRACINO, Conseillère Municipale Déléguée, est déléguée pour remplir le samedi 12 juillet 2025 les fonctions d'officier de l'Etat-Civil, notamment pour célébrer le mariage entre M. Quentin **LECONTE** et Mme Adeline **JAUGEY** le samedi 12 juillet 2025 à 14 h 15 en Mairie de Langres.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M. le Préfet de la Haute-Marne au titre du contrôle de légalité ainsi qu'au:

* au Procureur de la République,

* notifié à l'intéressée.

Article 3 Le présent Arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CHALONS-EN-CHAMPAGNE ou via www.telerecours dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication ou notification.

Langres, le 7 juillet 2025



Anne CARDINAL
2025.07.07 13:26:27 +0200
Ref:9075450-13660180-1-D
Signature numérique
la Maire